

PRIX ÉMERGENCE EN RECHERCHE

Avec son prix Émergence en Recherche, la SQRP désire souligner l'excellence en recherche et la contribution exceptionnelle à l'avancement des connaissances en psychologie des chercheur-euse-s en début de carrière.

Le/la lauréat-e sera invité-e* à présenter ses travaux de recherche lors d'une conférence dans le cadre du congrès annuel de la SQRP.

ADMISSIBILITÉ

Pour être éligible, le/la candidat-e doit :

- Pour pouvoir recevoir son prix, le ou la premier(e) auteur(e) s'assurera d'être membre en règle de la SQRP, ce qui pourra être fait lors du paiement de l'inscription au congrès 2024 ;
- Détenir un diplôme de troisième cycle depuis au plus neuf ans**;
- Détenir un poste de professeur-e régulier-ère ou être affilié-e à un établissement universitaire en tant que professeur-e associé-e depuis au plus cinq ans**;
- Maximum de trois soumissions par candidat-e pendant la période d'éligibilité.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Chaque année, un prix est décerné à un-e jeune chercheur-euse qui se distingue par la qualité, la pertinence et l'originalité de ses travaux de recherche.

COMMENT PARTICIPER

Remplir le formulaire de participation [ici](#), ou scanner le code QR.

Documents à soumettre en ligne :

1. Une lettre de mise en candidature (3 pages maximum);
2. Un curriculum vitae de type CV commun avec section « contributions importantes » (ou l'équivalent);
3. Deux lettres de recommandation soutenant la candidature.

La date limite pour la soumission des candidatures est le 5 février 2024.

Les résultats du concours seront dévoilés au début du mois de mai 2024.



Robert-Paul Juster

sqrp@psy.ulaval.ca

Responsable du comité scientifique de la SQRP

*Le prix couvre les frais d'hébergement et d'inscription au congrès annuel.

**Ce délai peut être prolongé si le/la candidat-e a dû interrompre ses études doctorales, ou ses recherches postdoctorales, ou sa carrière en recherche en raison de situations particulières (p. ex., congé de maternité, congé parental, congé de maladie). Une description de l'interruption et de sa durée doit être jointe au dossier.